



FEDERATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS

## **1946 – 2006 : SOIXANTE DE SYNDICALISME SPECIALISE**

### **16 janvier 1946 : création de la FNPF**

C'est au sortir de la guerre que la Confédération Générale de l'Agriculture convoque les producteurs de fruits et de légumes à un congrès afin notamment, de constituer la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits. La FNPF est créée sous statut d'Association loi de 1901, avant la publication de la Loi rétablissant la liberté syndicale qui n'interviendra que le 13 avril 1946. Le même jour sont créées, la FNPL et la Confédération des Producteurs de Fruits et Légumes.

Le premier Conseil d'Administration réuni dès le lendemain, élit Paul CAFFIN, arboriculteur à Poissy, en Seine-et-Oise à la présidence de cette nouvelle Fédération. Déjà la question des cotisations fait débat et c'est finalement sur la superficie des cultures qu'il est décidé de fixer la cotisation : 20 francs par hectare (ce qui correspond à 1,25 € aujourd'hui) ou 0,20 francs par arbre isolé.

A cette époque, l'essentiel des exploitations agricoles utilisent encore la traction animale et valorisent la fumure organique des troupeaux en association avec les cultures. Le verger français est caractérisé par sa dispersion sur tout le territoire et par une certaine polyvalence (cultures associées). Certaines terres sont encore marquées par les traces de la guerre. L'avènement du chemin de fer a structuré le paysage fruitier : les fruits sont transportés essentiellement par train.

La France est encore un pays fortement rural, 30% de la population vit de l'agriculture. La société compte 6 millions d'actifs agricoles et 2,5 millions d'exploitations agricoles.

Les préoccupations syndicales découlent directement du contexte historique : la préoccupation majeure des producteurs est la libération du marché et des prix. Le Comité Permanent de Ravitaillement est encore en fonction, la première nécessité pour le pays est de produire suffisamment pour nourrir la population. Les premières heures du syndicalisme se construisent sur une volonté de « faire quelque chose » ensemble et sur la convivialité et le plaisir de se retrouver entre collègues.

### **1946-1962 : la modernisation, les prémices de la construction européenne**

Après guerre la politique agricole vise à la modernisation des exploitations existantes. La société rurale est bouleversée. Le Plan donne la priorité à la mécanisation par les tracteurs qui entraîne la disparition des très petits paysans et d'une grande partie des ouvriers agricoles. C'est l'exode rural. Les petites et moyennes exploitations s'orientent vers des productions

pour lesquelles les besoins en travail sont considérables comparés à ceux en capital, en particulier les fruits.

Les lois encouragent la constitution et le développement des organisations collectives librement formées par des agriculteurs, notamment les coopératives. Les premières coopératives fruitières se développent dans la Vallée du Rhône : Ramberfruits, Lorifruits, Coopeyrieux. La formation, le développement, la recherche et l'expérimentation se structurent progressivement. L'INRA est réorganisé en 1946, le CTIFL créé en 1952. Dès 1959, la vulgarisation est conçue sur le modèle des CETA et s'appuie sur des groupes d'agriculteurs, sous l'autorité et le contrôle des services agricoles et créent des foyers agricoles pour diffuser les techniques.

Le syndicalisme spécialisé est fortement mobilisé par l'élaboration et la mise en place de la normalisation, l'organisation des marchés, le statut fruitier et la mise en place du marché commun. Le traité de Rome est en effet signé en 1957. Seul le statut fruitier n'aboutira pas, les autres dossiers se concrétiseront dans les années suivantes.

En 1947, Bernard CHERISEY, arboriculteur dans le Puy-de-Dôme, prend la suite de Paul CAFFIN à la tête de la FNPF, jusqu'en 1959.

### **1962-1975 : l'Europe devient réalité, la production fruitière prend son essor**

Au niveau national, les lois d'orientation agricole de 1960 et de 1962 organisent la modernisation des exploitations agricoles. Le levier principal de la politique agricole devient l'action sur les structures agraires et sur la productivité. La politique des structures vise à renforcer les moyennes exploitations, tout en gérant la disparition des petites. Le syndicalisme est pleinement associé à l'élaboration de la politique agricole et de son application.

Au niveau européen, la politique agricole commune se met en place. Ses objectifs sont :

- d'accroître la productivité,
- d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole
- de garantir la sécurité alimentaire à des prix raisonnables pour les consommateurs.

Les années 60 voient donc la mise en œuvre de la PAC au travers des Organisations Communes de Marché, s'appuyant sur les principes de l'unicité des marchés, la préférence communautaire et la solidarité financière.

L'arboriculture suit le grand mouvement de modernisation et d'amélioration des performances. Avec la maîtrise du froid, le développement des routes et du transport routier, la répartition des zones de production évolue fortement. Les coopératives se développent aussi en fonction de ces lourds investissements nécessaires : les producteurs se regroupent pour investir dans des frigos et des stations de conditionnement.

Les vergers commerciaux se concentrent dans trois grandes zones de production : le Sud-Est, le Sud-Ouest et le Centre-Pays de Loire. La production fruitière se déplace globalement du Nord vers le Sud. De 1960 à 1975, la production fruitière est plus que doublée passant de 1 382 000 tonnes (moyenne sur la période 1954-1960) à 3 077 000 tonnes (moyenne sur la période 1970-1974). Les surfaces du verger français progressent puis décroissent à partir des années 1970. En 1975, les principales espèces atteignent leur point culminant en production. L'auto-suffisance alimentaire de la France est largement atteinte, c'est le temps de l'abondance avec les crises de marché liées à une offre supérieure à la demande. L'OCM

mise en place en 1972, fonde la gestion du marché sur « le retrait ». Il s'agit d'alléger le marché d'une partie de la marchandise en suroffre afin d'éviter un effondrement des prix.

A l'aval de la filière aussi, de grands bouleversements se font jour. Le réseau des Marchés d'Intérêt National se met en place. Si les principaux interlocuteurs des producteurs sont toujours les « négociants » et les grossistes, une nouvelle forme de distribution apparaît avec en 1963, la création du concept d'hypermarché par CARREFOUR : 2 500 m<sup>2</sup>, 12 caisses et 400 places de parking. A la même époque les principaux groupes de distribution sont créés : E.LECLERC, AUCHAN et CASINO développent le réseau de ce que l'on appellera plus tard les grandes et moyennes surfaces.

A la FNPF, ce sont François ROBIN, arboriculteur dans le Loir-et-Cher, Président de 1959 à 1968 puis Guy PLASSART, arboriculteur dans la Sarthe, Président de 1968 à 1972 qui accompagnent le secteur dans ces bouleversements. Même si un grand nombre de producteurs est hostile à l'Europe, la FNPF prend une part active à la réflexion conduisant à l'établissement du premier règlement de l'OCM fruits et légumes. Au niveau national, le syndicalisme est fortement mobilisé par la création et la mise en place de l'organisation économique avec la création des Comités économiques en 1964, regroupés au sein de l'AFCOFEL. La mise en place de la normalisation, rendue obligatoire en 1972 est un autre gros dossier suivi par la FNPF : tout est à créer ! La définition d'une norme pour les fruits mais aussi pour l'emballage impliquent des modifications profondes dans la logistique. La normalisation permet d'identifier et de définir les produits, garantit également la loyauté des échanges commerciaux. La normalisation des emballages implique par la suite une généralisation de la palettisation, une amélioration des conditions de transport, une meilleure logistique donc favorise un meilleur niveau de qualité des produits tout en limitant les pertes.

### **1975-1990 : l'âge d'or**

Pendant ces quinze années, l'arboriculture est florissante. Les crises lorsqu'elles surviennent sont ponctuelles, conjoncturelles et sont compensées par de bonnes années. La pression de la grande distribution n'est pas encore trop forte, les prix, non seulement couvrent les coûts de production mais autorisent une marge qui permet de faire les investissements nécessaires. En effet, c'est la grande époque où la composition du verger subit une révolution, que ce soit du côté des fruits à noyau, tout particulièrement les pêches, ou de la pomme. Les nectarines apparues pour les premières en 1965-1966, remplacent une partie des pêches, la Golden delicious est la variété de pomme n°1 occupant plus de 70% des surfaces. De nouveaux fruits font leur apparition dans le verger français : le kiwi se développe de façon fulgurante, de 300 ha en 1979, les surfaces plantées passent à 3 000 hectares en 1984.

La « rénovation du verger » est un des grands dossiers défendus par Henri BOIS, très soucieux de la qualité des fruits qui a succédé à Bernard PERRET-du-CRAY en 1979 à la présidence de la FNPF.

Le syndicalisme essaie également de faire progresser l'organisation économique. C'est l'époque où le syndicalisme et l'organisation économique fonctionnent main dans la main dans une très bonne cohérence. La profession, unie négocie d'une seule voix avec les pouvoirs publics, c'est également l'âge d'or de la co-gestion.

INTERFEL est créée en 1976 selon la Loi sur les Interprofessions parue le 10 juillet 1975. André POTEL en est le Président fondateur. Cette création n'est pas soutenue par tous avec la même volonté certains craignent des retombées négatives pour leur profession ou pour leur région.

L'entrée des Pays du Sud (Espagne, Portugal et Grèce) dans la Communauté européenne inquiète et mobilise les troupes syndicales. Les années 1980, voient apparaître de nouvelles formes d'actions syndicales qui frappent l'opinion publique et l'administration durablement : c'est la guerre des fraises dans le Sud entre les producteurs français et espagnols, avec des camions espagnols dans le meilleur des cas interceptés aux frontières et malheureusement parfois brûlés. Les producteurs français protestent contre les distorsions de concurrence existant entre ces pays et la France (déjà !). Les répercussions de cette entrée se feront sentir dans le temps. La fraise, première filière française, est à son apogée dans les années 1980 avec 8 800 hectares en production (moyenne 1981-1984), une surface qui régresse à partir de 1988 pour atteindre 3 600 ha en 2004, soit à peine plus que le double des surfaces en 1961. Les surfaces plantées en pêche-nectarine n'ont cessé de décroître depuis 1961, mais le recul s'est accéléré au milieu des années 90.

### **1990-2006 : le temps des crises, la fin de la co-gestion, une nouvelle forme de syndicalisme**

Plusieurs facteurs concourent à provoquer des crises de manière répétée. L'offre en fruits est désormais structurellement supérieure à la demande, à la fois du fait de l'augmentation de la productivité mais également par l'accroissement des importations. Le retrait est quelque peu dévoyé et ne remplit plus ses office de gestion de marché. Le développement de la grande distribution et son organisation en plates-formes oriente la production vers des critères d'adaptation à la logistique pas toujours compatibles avec la qualité des produits. Les affrontements entre l'amont et l'aval se multiplient et se font de plus en plus virulents. Les pratiques commerciales viennent au centre de la réflexion syndicale et publique. La Loi Galland en 1996 encadre les pratiques. Le syndicalisme réfléchit sur les formes de protection du revenu dans le cadre étroit de la réglementation sur la concurrence. C'est l'époque des remises en cause et des réformes: réforme de l'OCM en 1996, réforme de l'organisation économique française avec la disparition de l'AFCOFEL en 1997 et la re-fondation des Comités de Bassin.

Le gel de 1991 fait émerger un nouveau dossier pour le syndicalisme : les risques climatiques avec la prévention (filets para-grêles) et la protection financière au travers de l'assurance-récolte.

La FNPF intensifie son activité : la qualité des fruits, l'organisation de la production, la gestion des risques climatiques mais aussi sanitaires avec l'apparition de nouvelles maladies, les pratiques commerciales sont autant de dossiers dans lesquels les responsables dans les professionnels, sous la houlette de Charles CALLEJA (Haute-Garonne) de 1989 à 1997, puis Pierre BANC (Drôme) de 1997 à 2005 et l'équipe administrative qui s'étoffe peu à peu, s'investissent.

C'est aussi le temps de l'action syndicale. En 1991, l'action syndicale permet de décrocher des aides pour faire face aux dégâts du gel. En 1992, la FNPF engage un grand combat suite au blocage routier et à ses conséquences économiques désastreuses pour les exploitations et les structures commerciales.

En 1995 la FNPF et la FNPL organisent une manifestation nationale des producteurs de fruits et de légumes qui restera dans les annales : 5 000 producteurs défilent à Paris après qu'une pyramide de fruits et de légumes de 6 mètres de haut a été érigée place du Carrousel. Les producteurs protestent contre les importations, le poids des charges, les relations difficiles avec la Grande Distribution.

Les étés 1999, 2000, 2002, 2004 voient fleurir les manifestations de producteurs dans les régions de production et restent de douloureux souvenirs pour les producteurs et le

syndicalisme au charbon tout l'été puis pendant l'hiver pour trouver les solutions conjoncturelles et structurelles pour poursuivre.

Au fil des crises les exploitations disparaissent, 40 % des exploitations fruitières ont disparu entre 1988 et 2000. La plupart des espèces voient leurs surfaces diminuer : le raisin de table perd près de 50% de ses surfaces, la pêche et la nectarine perdent près de 30 % des surfaces et enfin, le déclin de la poire se confirme avec une perte de plus de 25% des surfaces. Ces diminutions de surfaces ne s'accompagnent pas forcément de diminution de la production. C'est le cas notamment de la pêche-nectarine dont la production reste constante.

Christian PAULEAU, arboriculteur dans le Gard prend la présidence de la FNPF en 2005 dans un contexte économique des plus moroses. Les crises successives, la division professionnelle entraînent des tensions vives et des questions sur les rôles et missions de chacun. Les cotisations syndicales sont volontaires, elles sont les premières victimes des arbitrages des exploitants. Pourtant, plus que jamais, la filière a besoin qu'une réflexion puisse se construire pour déterminer les voies à suivre pour maintenir et développer le secteur.